

## Présentation du projet de L'ARSCCL, lundi 15 mai 2017.

Comment vous remercier d'avoir répondu si nombreux à ce projet patrimonial qui nous tient particulièrement à cœur. La mémoire de Louis Vierne, de son frère René, (compositeur et organiste français) des « sacrifiés » de 1914-18, le souvenir de Longpont, ce si beau village réduit en cendres, la beauté de son l'abbaye meurtrie, devenue fantôme entre ciel et terre, enfin, notre métier d'organiste, la connaissance du domaine campanaire, la passion pour les archives historiques... tout cela nous conduit à porter ce projet, afin de doter ce village remarquable des deux cloches nécessaires pour réveiller le Carillon de Longpont que Louis Vierne a fait connaître au monde entier, motif de sa célèbre œuvre parue dans « Les Pièces en Style Libre »

A cette rencontre du lundi 15 mai, s'est ajouté pour moi le plaisir de retrouvailles avec beaucoup d'entre vous.

Ce projet ne peut vivre que dans un cadre associatif.

**Adhérer à notre association, porteuse du projet campanaire, c'est soutenir son expertise menée à son terme avec tous les partenaires privés et institutionnels, c'est arrêter la meilleure décision d'une réalisation patrimoniale qui honorera l'histoire de Longpont dans la fidélité de la Mémoire des Hommes et dans sa volonté de ponctuer son présent au moyen de cette belle sonnerie de cloches. Grâce à plusieurs relais dirigés vers le milieu musical et organistique, tant en France qu'à l'Etranger une collecte de fonds nécessaires sera organisée. Votre engagement personnel, dès maintenant, en faisant aussi connaître ce projet autour de vous, y trouvera sa place de choix, nous en sommes persuadés.**

Quelques renseignements complémentaires :

- L'association est dénommée **ARSCCL** : Association pour la Renaissance de la Sonnerie du Carillon de Longpont, acceptée en préfecture le 16 mai 2016, elle a été déclarée au Journal Officiel sous le n°WO24001551, le 01-10-2016.
- Sont membres fondateurs : Monsieur Jean Galard, organiste titulaire de la cathédrale de Beauvais, et de Saint-Médard à Paris. Madame Brigitte De Leersnyder, musicologue, spécialiste de l'œuvre de Louis Vierne. Monsieur Thierry Adhumeau, musicologue, organiste de Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, Monsieur Loïc Métrope, secrétaire honoraire au ministère de la culture, chargé de mission pour les orgues historiques. Monsieur Guy Nécaille, ancien maire de Longpont. Monsieur Régis Singer, campanologue, expert auprès du ministère de la culture, carillonneur et organiste titulaire honoraire de Bourg-la-Reine. Marie-Christine Steinmetz, organiste titulaire de Sainte-Marguerite Paris.
- Sont membres d'honneur : Monsieur Anne-Pierre de Montesquiou-Fezensac et sa famille, Monseigneur Renauld de Dinechin évêque de Soissons, Monsieur le Curé de Villers-Cotterêts.

Trois niveaux de souscriptions sont possibles. **Membre adhérent** : 20 euros. **Membre actif** : 40 euros. **Membre Donateur** : 50 euros et au-delà.

Les courriers accompagnés de votre contribution par chèque établi à l'ordre de ARSCCL devront être adressés en Mairie de Longpont (siège social de l'association) en complétant le volet ci-dessous nécessaire pour vous joindre.

Un immense merci. Marie-Christine Steinmetz.

---

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

ADRESSE MAIL : .....tél : .....

Date et signature :